

infoSAGE

Lettre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux - Juin 2011



Le mot du SAGE

De la Douve amont à la Baie des Veys, du sous-sol du Cotentin aux marais de la Douve et de la Taute, l'eau du SAGE est le trait d'union entre les monts du Cotentin et la mer de la Manche.

Tour à tour eau potable, espace de loisir, élément économique et lieu privilégié d'expression de biodiversité, l'eau concentre de nombreux usages.

Face à la fragilité de la ressource et aux multiples intérêts qu'elle génère, la protection et la gestion de l'eau, bien commun de l'humanité, est une priorité pour tous. Le SAGE Douve-Taute s'applique donc à mettre en place une gestion équilibrée de cette ressource à travers une démarche concertée.

L'état des lieux et le diagnostic validé, le travail 2011 portera sur les enjeux et la définition des scénarios. Cette lettre d'information vous tiendra régulièrement informés des étapes d'avancement de la construction du SAGE Douve-Taute.

Rolande BRECŸ,
Présidente du SAGE Douve-Taute



www.parc-cotentin-bessin.fr



Un SAGE pour quoi faire ?

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** est un outil de gestion local de la ressource en eau.

Il définit les enjeux et fixe les objectifs et les règles pour une utilisation équilibrée et une meilleure protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le SAGE est une déclinaison à l'échelle locale du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux élaboré par les Agences de l'Eau (SDAGE). Aujourd'hui, 54 SAGE sont en fonctionnement en France et 114 en élaboration.

Le SAGE Douve-Taute a pour vocation de concilier les usages et de répondre aux enjeux du bon état de la ressource à l'horizon 2015.

Ses 860 km de rivière parcourent les bassins versants de la Douve, de la Taute et des cours d'eau de la Côte Est de la Manche, de Saint-Vaast-la-Hougue à la commune des Veys.

Son périmètre s'étend sur un peu plus de 1 600 km² et concerne 214 communes, 22 communautés de communes et 3 pays.



Pour en savoir + :
Jonathan Thiéry-Collet,
animateur du SAGE Douve-Taute
au Parc 02 33 71 61 93

Dépôt légal : juin 2011 - Édition semestrielle
Tirage : 2300 ex. - ISSN papier : en cours
Directeur de publication : Rolande BRÉCY
© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin
Crédits photo : ©AESN ; SAGE ; Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin.
Extraits issus de fichiers IGN BD CARTO® - © IGN - 2011
Autorisation n° 43-11017 - reproduction interdite
Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales
par Handi Print Groupe Lecaux - Tourlaville



PORTRAITS

Trois techniciens interviennent sur les rivières du SAGE Douve-Taute. Embauchés par les structures compétentes en matière d'environnement et de gestion de l'eau, ils participent à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

La mission du technicien varie selon les problématiques du milieu d'intervention :

Le TECHNICIEN RIVIERE

participe à la mise en œuvre des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. Il met en place les procédures réglementaires (enquête publique, Déclaration d'Intérêt Général, financement, marchés publics...) et accompagne la réalisation des travaux : entretien de la végétation de berge (plantation, élagage, abattage), extraction d'embâcles (bois mort), pose d'abreuvoirs (bacs, pompes de prairie), de clôtures et de passerelles à bétail. Le technicien est au contact des propriétaires et des usagers. Il a un rôle de médiation et d'information auprès du public.

■ Contact sur la Douve Amont :



Delphine ROBIN du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Douve à Négreville - 02.33.53.63.59.

■ Contact sur la Sinope, Bonde, Godey et Vaupreux :



Emmanuel CORRE des Communautés de Communes du Val de Saire, de la Région de

Montebourg, du Bocage Valognais - 02.33.23.12.35.

Le TECHNICIEN ZONE HUMIDE

participe à l'élaboration du programme d'entretien des cours d'eau de marais, au plan de financement et à l'exécution des travaux. Il contribue au respect du calendrier de gestion des niveaux d'eau et à l'entretien des portes à flots. Il apporte un appui technique et réglementaire auprès des propriétaires fonciers désireux d'engager des actions d'entretien sur les cours d'eau.

■ Contact sur la Douve et la Taute :

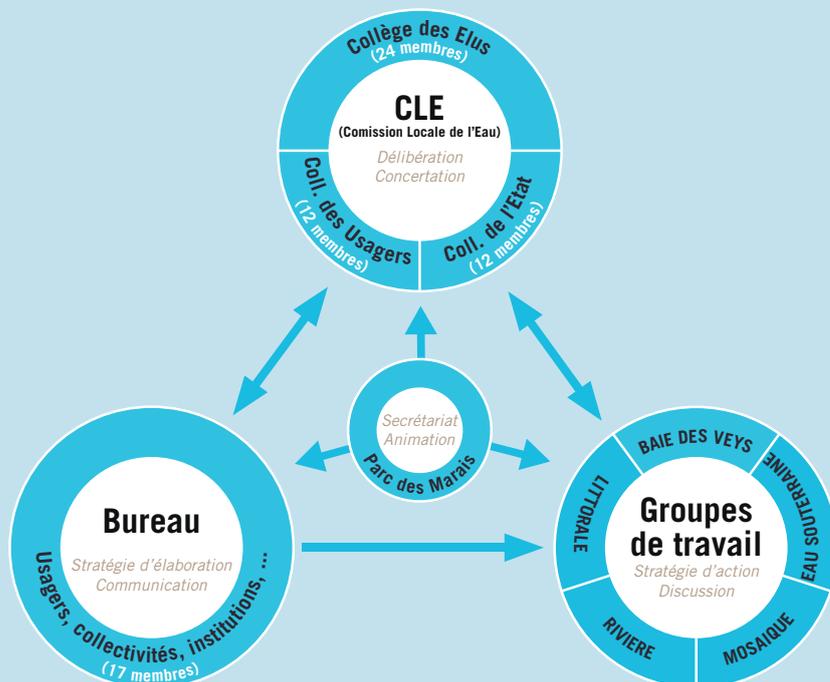


Dominique DANICAN des Association Syndicale Autorisée des bas fonds de la Douve et ASA des bas

fonds de la Taute - 06.71.78.40.05.

L'ORGANISATION DU SAGE

La **Commission Locale de l'Eau** (CLE) pilote le SAGE. Elle est composée de 48 membres et représente l'ensemble des acteurs du territoire. La CLE se réunit une fois par an pour délibérer des décisions majeures du SAGE. Le Bureau du SAGE fixe la stratégie et les phases d'élaboration du SAGE.



Espaces d'échange et d'expression des usagers du territoire, les groupes de travail définissent les pistes d'actions à envisager. Ils sont au nombre de cinq. Pilotés par des élus, ils abordent chacune des grandes thématiques du SAGE : Mosaïque (Philippe Ripouteau), Littorale (Philippe Lebresne), Eau souterraine (Jean-Luc Launey), Rivière (Anne Hébert), Inter-SAGE Baie des Veys (Rolande Brécy/Philippe Gosselin/Louis Lelong).



LES ÉTAPES IMPORTANTES DU SAGE

Elaboration

2005 : arrêté préfectoral adoptant le périmètre du SAGE

2006 : première réunion de la CLE (Commission Locale de l'Eau)

2007 : ébauche de l'état des lieux

2009 : définition des enjeux et ébauche de scénarios

2010 : validation de l'état des lieux et diagnostic (téléchargeable sur www.parc-cotentin-bessin.fr)

En 2011

- Rédaction des scénarios d'évolution du territoire
- Pistes d'actions à entreprendre
- Validation des enjeux « qualités de l'eau et des milieux aquatiques »

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

L'état des lieux du SAGE Douve-Taute initié en 2006 s'achève en 2011 sous la forme d'un recueil de 150 pages.

Ce document expose les caractéristiques générales du territoire et offre une photographie de l'état de la ressource en eau, des milieux et des usages. Non exhaustif au regard des experts et des spécialistes, cet outil a été conçu dans un objectif de partage de connaissances et d'appropriation des enjeux du territoire par l'ensemble des acteurs.

Pour en savoir + : www.parc-cotentin-bessin.fr